

<b>Zeitschrift:</b>	Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
<b>Herausgeber:</b>	École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
<b>Band:</b>	28 (1971)
<b>Heft:</b>	8
<b>Rubrik:</b>	Cours d'experts et de moniteurs : 4e trimestre 1971

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

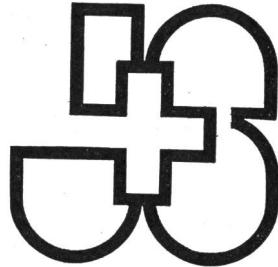
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## Cours d'experts et de moniteurs 4e trimestre 1971

### Cours d'experts J + S

Une nouvelle série de cours d'experts J + S sera organisée en hiver 1971/72 dans toutes les branches sportives de 1<sup>re</sup> urgence.

#### Fonction des experts J + S

Les experts J + S sont des spécialistes dans leur branche sportive. Ils peuvent assumer deux fonctions:

- comme chef technique de cours de moniteurs J + S organisés par les services cantonaux EPGS/J + S et d'autres institutions ayant le droit de former des moniteurs J + S.
- comme conseiller technique de groupements J + S au nom des services cantonaux EPGS/J + S.

#### Plan des cours

Le plan des cours ci-après indique les cours organisés d'octobre à décembre 1971. Des cours d'experts pour les branches sportives natation, ski, ski de fond et excursions + plein air seront organisés de janvier à mars 1972. Ces cours seront publiés dans le numéro d'octobre.

#### Programme

La formation d'experts J + S est dans la majeure partie un enseignement théorique. Les connaissances techniques doivent déjà être acquises. Le thème principal est la formation comme chef technique de cours de moniteurs J + S et comme conseiller de groupements J + S.

#### Droit de convocation

Les participants aux cours d'experts J + S peuvent être convoqués par:

- les services cantonaux EPGS/J + S pour toutes les branches sportives
- les fédérations sportives nationales et d'autres institutions pour les branches sportives pour lesquelles elles ont conclu des accords avec l'EPGS au sujet de la formation de moniteurs J + S.

Etant donné qu'un contingent ne peut être établi à l'avance, il se peut que des candidats au titre d'expert doivent être renvoyés à des prochains cours pour manque de places.

#### Admission aux cours d'experts

Les conditions pour l'admission aux cours d'experts J + S sont la qualification de moniteur 3 ou une autre formation du plus haut degré dans la branche sportive concernée (p. ex. instructeur de natation IAN), plusieurs années d'activité comme moniteur/trice et de l'expérience comme enseignant(e) dans des cours de moniteurs.

Les dames et les messieurs qui s'intéressent à la formation d'experts J + S sont priés de s'adresser au service cantonal EPGS/J + S de leur canton de domicile ou à la fédération sportive nationale.

**Durée du cours:** 3 jours

Branche sportive	Sexe	Date	Langue	Organisé par	Cours no	Lieu du cours	Participants D M Total	Droit de participation	Lieu d'inscription	Délai d'inscription
Course d'orientation	F + JG	13.-15.10.	f	EPGS	89	Macolin	X X 10	voir ci-dessus	voir ci-dessus	13. 8.71
Football	JG	13.-15.10.	f	EPGS	90	Macolin	X 10			13. 8.71
Athlétisme	F + JG	13.-15.10.	f	EPGS	91	Macolin	X X 10			13. 8.71
Handball	JG	27.-29.10.	f	EPGS	95	Macolin	X 10			27. 8.71
Basketball	F + JG	27.-29.10.	f	EPGS	96	Macolin	X X 10			27. 8.71
Volleyball	F + JG	27.-29.10.	f	EPGS	97	Macolin	X X 10			27. 8.71
Entr. de la cond. phys.	JG	10.-12.11.	f	EPGS	100	Macolin	X 60			10. 9.71
Alpinisme/exc. à ski	F + JG	15.-17.11.	f/a	EPGS	101	Macolin	X X 40			15. 9.71
Entr. de la cond. phys.	F	24.-26.11.	f	EPGS	104	Macolin	X X 40			24. 9.71
Gymn. à l'art. et aux agrès	F + JG	15.-17.12.	f	EPGS	108	Macolin	X X 10			15.10.71

### Cours d'introduction J + S

Admission: - moniteurs EPGS actuels

- moniteurs d'essai, formés dans J + S

Inscription: service cantonal EPGS/J + S du canton de domicile

Durée du cours: 1 jour et demi

Droit de moniteur: Après réussite du cours, les participants seront reconnus définitivement comme moniteurs J + S dans la branche sportive correspondante. La reconnaissance donne le droit d'organiser un seul cours expérimental J + S en 1971.

Branche sportive	Sexe	Date	Langue	Organisé par	Cours no	Lieu du cours	Participants D M Total	Droit de participation	Lieu d'inscription	Délai d'inscription
Entr. de la cond. phys.	JG	15.-17.11.	f	EPGS	110	Macolin	X 30	voir ci-dessus	voir ci-dessus	15.10.71

### Cours fédéraux de moniteurs J + S

Admission: Cours de moniteur catégorie 1

- bonne formation dans la branche sportive
- moniteur actuel
- âge minimum 18 ans
- recommandation par une société, groupe d'entraînement, etc.

Inscription: service cantonal EPGS/J + S du canton de domicile

Cours de moniteur catégorie 2

- qualification de moniteur catégorie 1 ou une formation correspondante dans une fédération sportive.
- moniteur actuel (minimum 1 an)
- âge minimum 19 ans
- recommandation par un expert J + S, société, groupe d'entraînement, etc.

Droit de moniteur: Après réussite du cours, les participants seront reconnus définitivement comme moniteurs J + S dans la branche sportive correspondante. La reconnaissance donne le droit d'organiser un seul cours expérimental J + S en 1971.

Branche sportive	Cours no	Date	Cat.	Langue	Organisé par	Lieu du cours	Participants D M Total	Droit de participation	Lieu d'inscription	Délai d'inscription
Ski allround et comp.	43	6.-11.12.	2	f	EPGS	Montana	X X 40	voir ci-dessus	voir ci-dessus	6.11.71
Ski allround	46	20.-23.12	1	f	EPGS	Montana	X X 40			20.11.71

#### Cours cantonaux d'introduction J + S

Admission: - moniteurs EPGS actuels  
- moniteurs d'essai, formés dans J + S  
Inscription: service cantonal EPGS/J + S du canton de domicile

Durée du cours: 1 jour et demi

Droit de moniteur: Après réussite du cours, les participants seront reconnus définitivement comme moniteurs J + S dans la branche sportive correspondante. La reconnaissance donne le droit d'organiser un seul cours expérimental J + S en 1971.

Branche sportive spécialité	Cours no	Date	Cat.	Langue	Organisateur	Lieu du cours	Participants D M Total	Droit de participation	Lieu d'inscription	Délai d'inscription
Football	874	16.-17.10.	1-3	f	VD	Lausanne	X 60	VD	VD	15.10.71
Handball	875	9.-10.10.	1-3	f	VD	Lausanne	X 30	FR, GE, NE, TI, VS, VD	FR, GE, NE, TI, VS, VD	30.8.71
Course d'orientation	876	9.-10.10.	1-3	f	NE	Neuchâtel	X 20	FR, GE, NE, TI, VS, VD	FR, GE, NE, TI, VS, VD	5.9.71
Ski	858	11.-12.12.	1-3	f/a	FR	Lac Noir	X 50	FR	FR	9.10.71
	877	11.-12.12.	1-3	f	NE	Tête de Ran	X 50	NE	NE	1.11.71
	878	11.-12.12.	1-3	f	VS	Ovronnaz	X 25	VS	VS	25.10.71
	879	18.-19.12.	1-3	f	VD	Bretaye	X 60	VD	VD	30.10.71
	896	18.-19.12.	1-3	f	VS	Ovronnaz	X 25	VS	VS	1.11.71
	897	4.- 5.12.	1-3	f	NE	Tête de Ran	X 40	FR, GE, NE, TI, VS, VD	FR, GE, NE, TI, VS, VD	1.11.71

#### Cours cantonaux de moniteurs J + S

Admission: - bonne formation préalable dans la branche sportive  
- engagement à exercer une fonction de moniteur  
- âge minimum 18 ans  
- recommandation par une société, groupe d'entraînement, etc.

Inscription: service cantonal EPGS/J + S du canton de domicile

Durée du cours: 3 à 4 jours

Droit de moniteur: Après réussite du cours, les participants seront reconnus définitivement comme moniteurs dans la branche sportive correspondante. La reconnaissance donne le droit d'organiser un seul cours expérimental J + S en 1971.

Branche sportive	Cours no	Date	Cat.	Langue	Organisateur	Lieu du cours	Participants D M Total	Droit de participation	Lieu d'inscription	Délai d'inscription
Gymn. à l'art. et aux agrès	834	4.- 6.11.	1	f	NE	Neuchâtel	10 10 20	NE	NE	1.10.71
Handball	835	7.- 9.10.	1	f	NE	Neuchâtel	10 10	NE	NE	1.9.71
Ski	836	21.-30.12.	1	f	VS	Ovronnaz	20	VS	VS	15.11.71
Volleyball	837	13.-16.10.	1	f	NE	Neuchâtel	15 15 30	VD, FR, GE, NE, TI, VS	VD, FR, GE, NE, TI, VS	1.9.71
Ski	838	9.-12.12.	1	f/a	FR	Lac Noir	10 20 30	FR	FR	9.10.71

#### Cours cantonaux de répétition J + S

Admission: moniteurs/trices d'essai, formés dans J + S  
Inscription: service cantonal EPGS/J + S du canton de domicile  
Durée du cours: 1 jour et demi

Droit de moniteur: Après réussite du cours, les participants seront reconnus définitivement comme moniteurs J + S dans la branche sportive correspondante. La reconnaissance donne le droit d'organiser un seul cours expérimental J + S en 1971.

Branche sportive	Cours no	Date	Cat.	Langue	Organisateur	Lieu du cours	Participants D M Total	Droit de participation	Lieu d'inscription	Délai d'inscription
Ski	839	4.- 5.12.	1/2	f	VS	Ovronnaz	X X 25	VS	VS	1.11.71

#### Cours de moniteurs J+S des fédérations

Admission: Moniteurs des fédérations conformément aux conditions d'admission J+S.

Droit de moniteur: La reconnaissance définitive acquise dans ces cours entrera en vigueur dès le début officiel de J + S (probablement le 1er juillet 1972). Elle ne donne pas droit à l'organisation de cours expérimentaux avant cette date.

Directives pour la classification dans la branche sportive correspondante.

Durée du cours: catégorie 1 3- 4 jours  
catégorie 2 6- 8 jours  
catégorie 3 8-10 jours

Inscription: Secrétariat central de la fédération concernée.

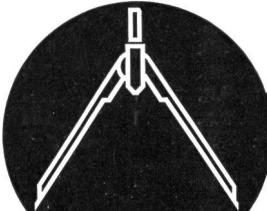
Branche sportive	Cours no	Date	Cat.	Langue	Fédération	Lieu du cours	Participants D M Total	Inscription/Délai	Remarques
Football	889	10.71.-5.72	1	a/f/i	ASF	régional	X 500	ASF Berne 30.9.71	Chefs d'entraînement non diplômés

## CLICHES ET PHOTOLITHOS MOSER + CIE

votre  
photograveur

pour une  
publicité efficace

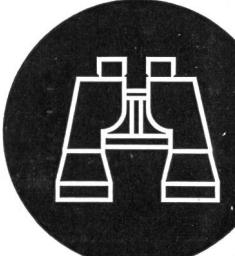
21, rue du Faucon  
tél. 032 41 83 83  
2500 Biel/Bienne



Compas  
Kern:  
davantage  
de plaisir  
au travail

Kern & Cie S.A.  
5001 Aarau

**Kern**  
SWISS



Jumelles  
Kern:  
davantage  
de joie  
aux loisirs